

LE TAM

Juin 2021

LE MAGAZINE DE TULLE AGGLO

N°35

été 2021

DES ACTIVITÉS 100% TESTÉES

assainissement

Prenons soin de nos réseaux

Page 06

habitat

Des aides pour vos projets

Page 22

environnement

La GEMAPI, gros mot, fort enjeu

Page 30



Le présent Tam se veut pédagogique et démontre une nouvelle fois, si besoin était, la diversité des actions portées par la communauté d'agglomération. Tulle aggro est un acteur majeur qui développe, expérimente, soutient l'activité et offre ainsi des services publics au plus grand nombre : particuliers, nouveaux arrivants, entrepreneurs, secteur associatif...

Ainsi vous trouverez un rappel des règles essentielles en ce qui concerne le bon usage des divers dispositifs d'assainissement et aussi des produits susceptibles de mettre à mal l'épuration des eaux usées. De même, de nouvelles contraintes réglementaires ou financières vont s'appliquer à la collecte des déchets ménagers dont la valorisation revêt désormais un caractère impératif. Nul doute que les élus du conseil communautaire seront amenés à prendre des décisions d'évolution du service prochainement.

Le Tam détaille également l'action de Tulle aggro sur l'habitat et la rénovation énergétique, des enjeux forts, pour lesquels un système d'aides est mis en place à l'attention des propriétaires afin de renforcer le confort des logements. Un travail est engagé pour permettre de regrouper dans les prochains mois, au sein d'un même lieu, d'un "guichet unique", l'ensemble des opérateurs susceptibles de vous renseigner et de vous conseiller. Cela facilitera ainsi grandement vos démarches.

Au-delà, vous découvrirez que la communauté d'agglomération vous invite à envisager la reprise progressive de la vie économique et sociale, si longtemps occultée par la crise COVID : un nouveau dispositif d'aides pour notre tissu artisanal et commercial, la réouverture du centre aqua, le retour des animations à la médiathèque Éric Rohmer se conjuguent avec la floraison des activités estivales portées pour beaucoup par le secteur associatif. L'Office de Tourisme intercommunal Tulle en Corrèze, Esprit Nature et bien d'autres rivalisent d'imagination.

Bientôt le plaisir de renouer avec les festivals et les concerts de l'été, de retrouver (un peu) une "normalité" un temps disparue. Je le souhaite de tout cœur et j'espère qu'il nous sera possible de faire à nouveau découvrir aux amis et touristes, la richesse et la beauté de notre patrimoine. ■

Michel Breuilh
Président de Tulle aggro



.16



.05



.15



.14



.33

Le Tam. Tulle aggro Magazine - Rue Sylvain Combes - 19000 Tulle. Téléphone : 05 55 20 75 00. Fax : 05 55 20 75 01. E.mail : tulleagglo@tulleagglo.fr. **Directeur de la publication :** Jean-François Labbat. **Rédactrice en chef :** Marie Cailleaud. **Rédaction :** Marie Cailleaud, William Raynal. **Photos et illustrations :** William Raynal, Marie Cailleaud, Esprit Nature, Malika Turin, Office de Tourisme Tulle en Corrèze, Marie Frayssinet, Coralie Sage, Mairies de Lagraulière, Saint-Hilaire-Peyroux et Saint-Pardoux-la-Croisille, Nathaniel Goldberg, Pascal Feix/Festival des Nuits de Nacre, Frank Barrat-Arnal, Théo Rommeluere, Interbio Nouvelle-Aquitaine, Calk Studio, Delphine Castillon, Charlie Touche/Fédération de la Corrèze pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, AdobeStock. **Mise en page et secrétariat de rédaction :** Sylvie Mahé. **Dépôt Légal :** Juin 2021. **ISSN :** 1261-3320. **Tirage :** 23 500 exemplaires. **Diffusion :** La Poste. **Imprimerie :** Maugein - Tulle, adhérent impression certifié Imprim'Vert - Certifié PEFC™ 10-31-3162.

actualités P. 04

Déconfinement. Nouvel édile à Saint-Hilaire-Peyroux. Centre aqua. Composteur collectif. LPO à l'écoute. Rencontres cinéma et société. Été à la MIER. Réseaux d'assainissement. Déchets. Curieux monuments. Maison de l'Habitat. Risque d'incendie en Corrèze. Parking du POC.

économie P. 10

Accompagner pour consolider et développer l'emploi. Éco Pulse.

reportage photo P. 12

Bibliothèque universitaire.

portrait P. 14

San Salvador, le sens du collectif.

paroles de... P. 15

Margaux Tintignac, conseillère numérique.

dossier P. 16

L'été sur l'agglo : 11 activités estivales testées pour vous.

projet P. 26

Habitat : des aides pour vos projets.

communes P. 28

Résidence seniors à Chameyrat. Naves : territoire Bio engagé. Bike Park à Corrèze. Piscine à Lagraulière. Biennale européenne d'Histoire locale. Parc paysager de Gros-Chastang.

environnement P. 30

GEMAPI. Cour végétalisée à Joliot-Curie. Contrôle des installations d'assainissement non collectif. Consultation sur l'eau.

culture P. 32

Territoire en Concert. Grainothèque.

tribunes P. 34**jeux de l'été** P. 35



Le plaisir de vous retrouver !

Le Tam est ravi de pouvoir retrouver à nouveau les terrasses des cafés et restaurants depuis le 19 mai et bientôt de pousser les portes des salles (non encore accessibles à l'heure d'écriture du magazine). Une saison estivale qui s'annonce pleine de promesses !



Élection

Nouvel édile sur l'agglo !

Le Tam adresse ses félicitations à Agnès Bourg, élue maire de la commune de Saint-Hilaire-Peyroux suite à une élection municipale partielle en avril dernier. Elle prend la succession de Jean-Claude Peyramard, disparu en octobre 2020. Elle devient ainsi la onzième femme maire sur le territoire. C'est Alain Delage, premier adjoint, qui représentera la commune aux sein du conseil communautaire aux côtés des 72 autres conseillers. ■

EN BREF

BNSSA validé pour l'été !

Bien que fermé au grand public pendant plusieurs semaines, le centre aqua de Tulle agglo est resté ouvert aux formations professionnelles dont celles dispensées par le SDIS 19 dans le cadre du BNSSA (Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique). Ainsi, les 39 prétendants au diplôme ont pu suivre leurs cours tout au long de l'année et passer les épreuves en avril et mai dernier. Bonnes nouvelles pour les Corrèziens du territoire et au-delà, qui retrouveront les lauréats au bord des bassins et des plans d'eau du département tout au long de l'été.

Infos + : Vous avez le BNSSA ? Les sapeurs-pompiers recrutent. Renseignements 05 55 29 64 60 ou ipollet@sdis.fr ou www.sdis-19.com

déchets

Composteur recherche bénévole

Tulle agglo et la Ville de Tulle cherchent des habitants bénévoles pour faire vivre au quotidien le composteur collectif de la gare. Alors si vous habitez le quartier, si vous avez déjà pratiqué le compostage ou si vous êtes novice mais souhaitez devenir un véritable maître composteur, animateur de votre quartier, n'hésitez plus ! Vos missions si vous les acceptez : retirer les déchets non compostables, veiller au bon fonctionnement du composteur et à l'apport de broyat, communiquer sur le site avec les autres usagers. Rassurez-vous, Tulle agglo et la Ville de Tulle seront là pour vous accompagner. Candidatures par mail à gestiondesdechets@tulleagglo.fr ou par téléphone au 05 55 20 93 10. ■



23

Le nombre de points d'écoute placés tout le long de la rivière Corrèze par la LPD (Ligue de Protection des Oiseaux). L'objectif : dresser un inventaire ornithologique après les travaux de renaturation de la rivière dans Tulle et comparer les données avec le bilan réalisé en 2017. Cette mission va durer 3 ans, à raison de 5 passages, (très) matinaux, par an d'avril à juin. Promis, le Tam vous en dira plus dès que les premiers résultats seront publiés.



Réouverture

Le centre aqua vous attend !

Soyez-en sûrs, vous leur avez beaucoup manqué ! Durant plus de 6 mois, le centre aqua est resté inaccessible au grand public. Une conséquence subie de la crise sanitaire. Seule une poignée de personnes ont pu durant cette période accéder aux bassins, dans le cadre d'une formation professionnelle ou sur présentation d'un certificat médical. Mais bonne nouvelle, la France se déconfinne et le centre aqua aussi. Après une première étape le 6 mai avec l'accueil des scolaires, une seconde le 19 mai avec l'accueil des mineurs dans le cadre extrascolaire (apprentissage de la natation et clubs), c'est au tour du grand public de pouvoir retrouver les joies de la piscine à partir du 9 juin. À l'heure où nous bouclons ce numéro,

Cinéma

Vive le train !

Les 16^{es} Rencontres cinéma et société, proposées par l'association Autour du 1^{er} mai avec le cinéma Véo de Tulle et la médiathèque intercommunale Éric Rohmer, se tiendront du 22 au 26 septembre prochains. En ces temps de pandémie où l'idée même de voyage devient de plus en plus aléatoire, en ces temps d'urgence climatique et écologique, il a semblé essentiel aux organisateurs de rappeler à quel point le train est un bien commun, largement mis en scène par le 7^e art, qui relie les territoires et leurs habitants...

Toute la programmation est à retrouver sur le site d'Autour du 1^{er} mai : www.autourdu1ermai.fr

EN BREF



L'été à la MIER !

L'été sera riche à la médiathèque intercommunale Éric Rohmer avec deux expositions, des ateliers, des lectures, des projections, un escape game ou encore un tournoi de jeux vidéo ! Et dès le 26 juin, vos bibliothécaires vous préparent comme chaque année les sacs surprises, une sélection de livres, DVD et CD à découvrir une fois chez soi.

EXPOSITIONS

- Du 2 juin au 10 juillet : "Correspondance" entre 14 plasticiens
- Du 17 juillet au 27 août : La Rue des Arts, nature et culture (en partenariat avec la Cour des Arts)

PERFORMANCE

- Territoire en Concert : 10 juin de 16h30 à 18h

ATELIERS

- Réalité virtuelle : 12 et 26 juin de 14h30 à 17h30
- Imprimante 3D : 3 juillet, 14h
- Carton plein : 15 juillet, 19 août, 15h

SPECTACLES

- Le fabuleux cirque Dandsie : 26 juin, 15h

PROJECTIONS

- Jacob et les chiens qui parlent : 8 juillet, 15h
- Nous les chiens : 10 août, 15h

LECTURES D'ÉTÉ

- 20, 27 juillet, 3 et 17 août, 15h

ESCAPE GAME

- Les dinosaures : 28 juillet, 15h

TOURNOI

- Jeux vidéo : 26 juillet de 14h30 à 18h

Toutes les infos sur : www.mediatheque.tulleagglo.fr

PRENONS SOIN DE NOS RÉSEAUX

Ce que vous rejetez dans votre évier, vos toilettes ou vos égouts transite par les réseaux d'assainissement pour arriver jusque dans les stations d'épuration et rejoindre in fine les cours d'eau. Préservation environnementale, maintien des réseaux en bon état et bon sens appellent la vigilance de chacun.

Les bons gestes à adopter sont une nécessité
Le TaM vous aide à y voir plus clair...

Dans la cuisine

Je dois déboucher mon évier.
J'utilise de l'eau bouillante et une ventouse plutôt que des produits chimiques.
Je dois changer l'huile de la friteuse.
Je verse l'huile usagée dans une bouteille que je vide à la déchetterie.
Je dois nettoyer la cuisine.
J'utilise des produits respectueux de l'environnement et biodégradables (vinaigre, savon de Marseille...).

Dans la rue

Je souhaite me débarrasser de certains déchets.
J'attends de trouver une poubelle publique pour jeter les déchets solides (papiers, mouchoirs, mégots...).

Dans la salle de bains

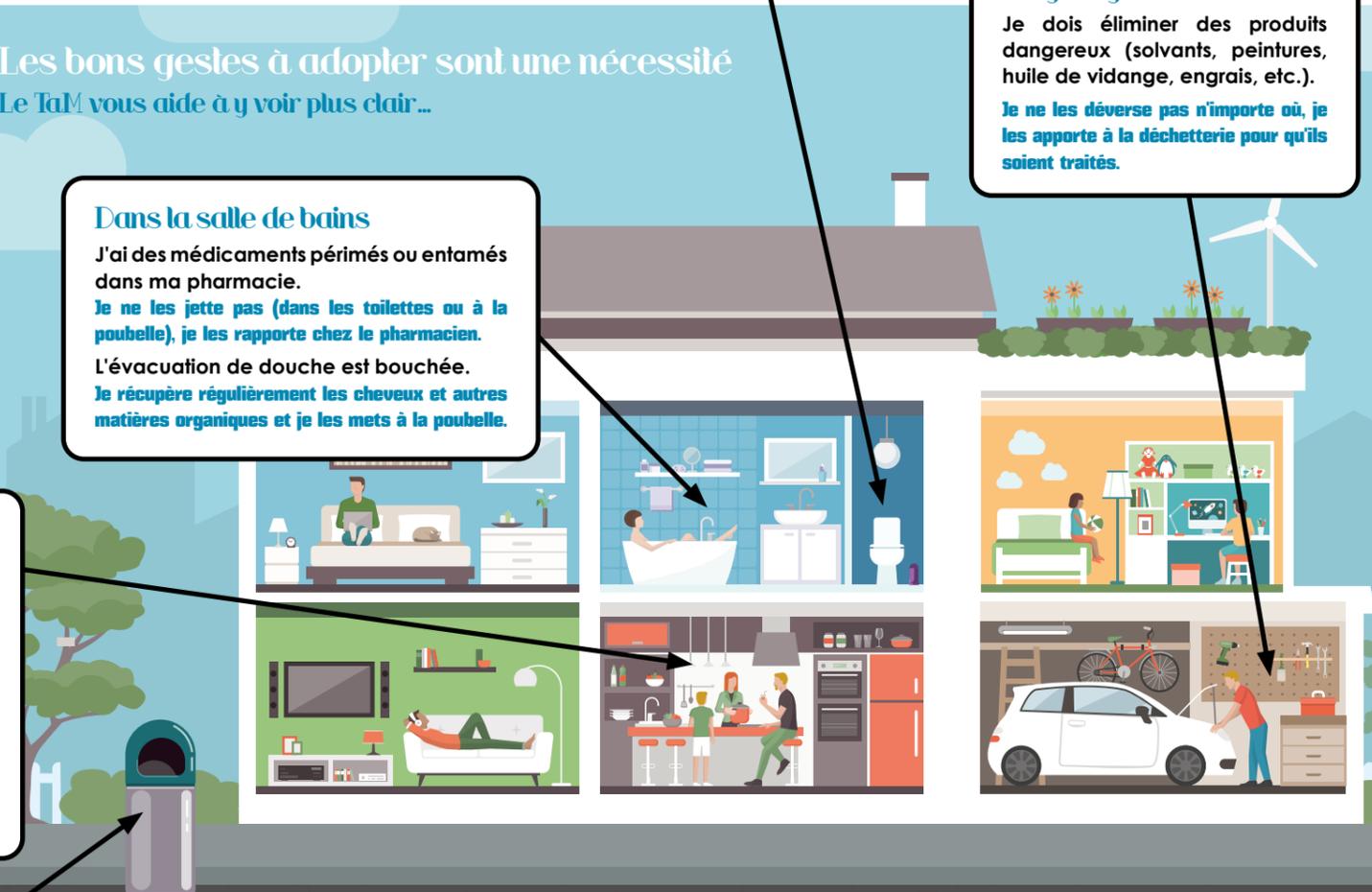
J'ai des médicaments périmés ou entamés dans ma pharmacie.
Je ne les jette pas (dans les toilettes ou à la poubelle), je les rapporte chez le pharmacien.
L'évacuation de douche est bouchée.
Je récupère régulièrement les cheveux et autres matières organiques et je les mets à la poubelle.

Aux toilettes

Coton-tiges, lingettes, protections hygiéniques, préservatifs...
Je les mets à la poubelle.

Au garage

Je dois éliminer des produits dangereux (solvants, peintures, huile de vidange, engrais, etc.).
Je ne les déverse pas n'importe où, je les apporte à la déchetterie pour qu'ils soient traités.



OBJETS SOLIDES : Mégots, cigarettes, couches culottes, protections hygiéniques, lames de rasoir sont à l'origine de problèmes sur les systèmes d'assainissement. Les lingettes sont le nouveau fléau des égouts car elles bouchent les canalisations.



SUBSTANCES CHIMIQUES : Elles appartiennent à la catégorie des "Déchets Ménagers Spéciaux" qui nécessite une prise en charge spécifique. Rejetées aux égouts, elles réduisent l'efficacité des stations d'épuration et constituent une menace pour l'environnement.



HUILES ET LES GRAISSES : Elles se déposent et colmatent les égouts, puis diminuent ensuite les performances des stations d'épuration, entraînant le rejet d'une eau moins bien épurée dans le milieu naturel.

65 000

Le coût annuel en euros de l'entretien préventif et curatif des réseaux d'assainissement de Tulle agglo.

100 à 300

Le coût en euros d'une intervention de débouchage d'un branchement de particulier.

12

Le poids en tonnes de lingettes extirpées chaque année des réseaux d'assainissement sur le territoire de Tulle agglo.

2 900

Le coût annuel en euros de la mise en décharge des lingettes récoltées dans les stations d'épuration et postes de relevage du territoire.

Le tout à l'égout ? Oui, mais... Être raccordé au tout à l'égout, ou avoir une installation d'assainissement autonome d'ailleurs, ne signifie pas que l'on peut tout jeter dans les égouts ! Produits chimiques, huile alimentaire ou de vidange, médicaments, lingettes, objets en tout genre, n'ont rien à faire dans les réseaux d'assainissement. Pour certains déchets, la déchetterie reste la SEULE ET MEILLEURE solution ! Car une fois dans les égouts, graisse et autres résidus se transforment peu à peu en masses visqueuses, et le bouchon guette ! Et cerise sur le gâteau (ou plutôt dans les réseaux), s'il se forme chez vous, ça peut déborder ou refouler (au propre comme au figuré). Et à chaque fois, le coût à supporter est important pour vous. Dans un cas, l'impact financier est

direct : les dommages sont chez vous, vous payez. Dans un autre, l'impact financier est indirect : les dommages sont sur les réseaux publics, la collectivité paye. L'argent consacré à réparer est de fait non investi pour entretenir ou moderniser le service. **Dans la rue**, les grilles d'évacuation des eaux de pluies ne sont pas non plus prévues pour jeter vos masques, chewing-gums ou mégots de cigarette notamment. Pour ces déchets, c'est direction la poubelle ! Le non-respect de ces règles a des conséquences sur la durabilité du réseau et les performances du traitement à la station d'épuration. Les rejets volontaires de tels résidus dans le réseau peuvent donner lieu à une amende et à la prise en charge des frais liés aux préjudices. ■





COLLECTE DES DÉCHETS

Un nécessaire changement

Extension des consignes de tri, collecte des biodéchets, augmentation des taxes... les différentes lois votées ces dernières années à l'échelle nationale imposent de repenser notre schéma de collecte et (surtout) de valorisation des déchets. Un sujet complexe, dense. Un véritable enjeu environnemental mais aussi financier.

Les échéances paraissent lointaines... 2023, 2025, 2040... Et les sanctions inapplicables... Seulement les enjeux climatiques et environnementaux sont bien réels, tout comme les obligations auxquelles les organismes de collecte et de traitement des déchets sont tenus. C'est donc sans surprise que Tulle agglomération a lancé, il y a plusieurs mois déjà, une vaste étude pour réorganiser son schéma de collecte et de valorisation des déchets. Mais pour changer, il faut comprendre. Explications.

Incinérer coûte (de plus en plus) cher. En 1999, la loi TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) a mis en place le principe pollueur-payeur : "tu pollues, tu payes et plus tu pollues, plus tu payes". En 2009, ce principe s'est étendu aux usines d'incinération pour les déchets que l'on ne sait pas recycler ou valoriser. Chaque 1^{er} janvier, la TGAP évolue. De 2021 à 2025, elle va augmenter de 17 €/tonne à 25 €/tonne. Pour vous donner une idée, Tulle agglomération a incinéré 11 366 tonnes de déchets en 2020. Faites le calcul, l'addition est salée. L'objectif de cette taxe ? Obliger la mise en place d'actions de réduction des déchets à la source et de filières de tri pour diminuer drastiquement les tonnes de déchets incinérés.

Anti gaspi ! La loi anti gaspillage de 2020, dite loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire), impose une collecte à la source des biodéchets (déchets alimentaires et autres déchets naturels biodégradables) au plus tard le 31 décembre 2023. Et en parallèle,

elle interdit progressivement le plastique non recyclable, pour atteindre zéro plastique d'ici 2040.

Extension des gestes de tri et taxe incitative. Votée en 2015, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte prévoit la simplification et l'harmonisation des règles de tri des déchets à tout le territoire national. Ainsi, finis les discordances, tous les centres de tri seront harmonisés d'ici 2022 permettant à l'ensemble des Français de mettre tous les emballages dans le bac jaune (comme le font déjà nos voisins brivistes). Autre mesure, et non des moindres, cette loi fixe l'objectif de 25 millions d'habitants qui doivent être couverts par un dispositif de tarification incitative en 2025 (là encore comme nos voisins de l'agglomération de Brive).

L'obligation de sortir de l'impasse. Le contexte législatif est contraint et oblige Tulle agglomération à requestionner l'ensemble de son service de collecte et de valorisation des déchets. Le mode de fonctionnement actuel n'est plus viable et tenable financièrement par la collectivité et donc par les habitants. Tout est à construire : quel mode de collecte ? Quel schéma financier ? Quels investissements ? Quels nouveaux services... Depuis mai, les élus et le service ont retroussé leurs manches pour définir les grandes orientations stratégiques qui seront validées à l'automne. Et permettre dès 2022 de dresser un nouveau schéma de collecte des déchets sur le territoire. ■

Le TaM reviendra prochainement sur ce sujet.

CULTURE

Curieux monuments à Saint-Pardoux !

SAINT PARDoux LA CROISILLE



MONUMENTS ÉPHÉMÈRES
JUILLET-SEPTEMBRE 2021

LA COMMUNE ET LA MAIRIE DE SAINT PARDoux EN CORRÈZE PEUPLE ET CULTURE, L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ART DE LIMOGES AVEC LE SOUTIEN DE LA PRÉFECTURE DE LA RÉGION NORD-NOUVELLE AQUITAINE ET TULLE AGGLO

Cet été à Saint-Pardoux-la-Croisille, cap sur un projet un peu fou, ludique, poétique, chargé d'émotions, qui met en scène des petits riens du quotidien pour nous inviter à les voir différemment. Comme a pu l'écrire Robert Filliou, "l'art c'est ce qui rend la vie plus intéressante que l'art". "Curieux monuments" est une véritable

invitation à déambuler cet été dans les rues de la commune. Ce nouveau projet fait suite au Musée éphémère, ses collections de mystères et de curiosités, qui avaient pris place dans le bourg à l'été 2019. Cette fois-ci, l'expérience propose de semer en tous sens des monuments publics éphémères à travers tout le village. Ils prendront des formes très différentes - plaque, inscription, statue, ruine, tombeau, monument enfoui, caché, sonore... Ils célébreront ensemble des trésors minuscules ou gigantesques, intangibles éphémères, drôles, périssables, fragiles, mystérieux.

À la manœuvre de ce projet, on retrouve la commune et l'Amicale Laïque, Peuple et Culture, les artistes Zoé Chantre et Jean-Pierre Larroche, la scénographe Céline Diez, le musicien Marc Sollogoub ainsi qu'un groupe d'étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Art de Limoges. ■

Curieux monuments : de juillet à septembre dans le village de Saint-Pardoux-la-Croisille. Inauguration en musique le 13/07 au soir et le 14/07 toute la journée.
Plus d'infos : www.mairie-splc.com

ENVIRONNEMENT

Risque d'incendie en Corrèze

Chaque année, le risque incendiaire en zone rurale est élevé. La Corrèze est très vulnérable avec 45,3 % de son territoire entièrement boisé comme en attestent les 2 incendies d'avril 2020 sur les communes d'Espagnac et Pandrignes, brûlant 65 hectares de bois. Résultant majoritairement d'actions humaines, les feux de forêt brûlent 11 000 hectares chaque année en France, mais le risque pourrait être réduit de moitié en appliquant les bons gestes de prévention : ne pas faire de feu ou de barbecue aux abords des forêts, ne pas entreposer de combustible dans des zones à risque, ne pas jeter ses mégots dans la nature, et ne pas faire de travaux source d'étincelles dans des zones sèches. À bon entendre...

EN BREF

Un parking de 100 places aménagé au Campus

Dans le cadre du projet de création du campus universitaire porté par Tulle agglomération, le chemin du POC a été réaménagé. L'objectif ? Offrir des places de stationnement supplémentaires dans le quartier. Au total, la Ville de Tulle a investi 125 000 € HT pour sécuriser la voie (reprise partielle de la chaussée, mur, délimitation des rives, curage des fossés...) et la rendre plus accessible (élargissement de la chaussée, éclairage public et signalisation verticale et horizontale). Pour sa part, l'agglomération a également pris en charge l'installation de garde-corps et l'abaissement des murs afin de dégager la vue depuis le chemin (coût total 25 000 € HT). À l'arrivée, 3 poches de stationnement ont été créées : au niveau du cabinet médical (21 places), au niveau de l'escalier d'accès au B419 (11 places) et une plus importante (83 places) en surplomb de Pôle Emploi. Deux accès piétons par des escaliers (depuis le B419 et derrière l'hôtel d'entreprises Initio) relient le nouveau campus au chemin du POC. Dans cet espace de rencontres, les piétons et cyclistes sont prioritaires et les voitures doivent rouler au pas.





L'ENTREPRISE ACMETO, SPÉCIALISTE DE L'AFFÛTAGE BASÉE À TULLE-MULATET, ET SON DIRIGEANT PHILIPPE RACZYNSKI, ONT BÉNÉFICIÉ D'UN ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE.

industrie

Accompagner pour consolider et développer l'emploi

La fermeture du site d'Eyrein de BorgWarner a constitué un véritable choc pour le territoire l'an passé. Depuis, l'agglo est mobilisée pour dynamiser celui-ci et y mener la bataille de l'emploi. Si plus de 520 000 € d'aides COVID ont été débloquées pour les entreprises en 2020, le secteur de l'industrie bénéficie en 2021 d'un accompagnement spécifique par le cabinet Ernst & Young grâce à l'aide de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.

Suite à l'annonce de la fermeture de l'usine de l'équipementier automobile BorgWarner, première entreprise industrielle du territoire, Tulle agglo a sollicité l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires afin d'accompagner les acteurs économiques pour la revitalisation du territoire. L'ANCT a répondu favorablement à cette demande et a financé à 100 % (soit 166 000 € et 145 jours hommes) une mission d'ingénierie industrielle réalisée par le cabinet indépendant EY (Ernst & Young) dans le cadre du programme Territoires d'Industrie. Entamée mi-mars, cette mission s'achèvera mi-juin.

Les objectifs de la mission. Le Pôle éco de Tulle agglo coordonne l'intervention d'EY dont les objectifs sont d'aider à la consolidation des activités industrielles existantes (notamment les sous-traitants des secteurs automobile/mécanique/aéronautique), soutenir les projets de développement des entreprises industrielles locales et aider au maintien et à la création d'emplois. Pour



Bernard Combes
Vice-président de Tulle agglo en charge du Développement économique

"Regardons devant ! Borgwarner ne sera plus en mars 2022. J'avais à cœur qu'un travail de fond soit engagé pour relancer l'industrie locale. L'intervention ciblée du cabinet EY aura permis non seulement d'identifier d'importants leviers de croissance dans nos entreprises mais surtout de les actionner grâce au soutien financier massif des acteurs publics impliqués. Les résultats concrets de cette action peuvent et doivent nous inciter à poursuivre nos efforts aux côtés de nos entreprises pour concrétiser l'ensemble de leurs projets et ainsi les aider à investir et à recruter."

cela, le Pôle éco a ciblé une quarantaine d'entreprises industrielles qu'EY a contactées et rencontrées afin d'identifier en détail les projets de développement (achat de matériel de production ou extension immobilière par exemple).

Le travail du cabinet s'est déroulé en deux phases : tout d'abord l'analyse des projets (une cinquantaine a été identifiée) puis l'accompagnement dans le développement. Il s'agissait notamment d'évaluer l'ensemble des dispositifs publics existants et monter des dossiers de demandes de financement auprès des différents guichets afin que les projets puissent bénéficier d'un subventionnement maximal : par exemple l'État via France Relance ou Territoire d'Industrie, l'Ademe pour le volet environnemental, la Région...

ACMETO, spécialiste de l'affûtage et basée sur la ZI Mulatet à Tulle, a bénéficié de cet accompagnement. Philippe Raczynski, son président a notamment apprécié l'écoute et l'aspect sur mesure du suivi. Un vrai élément déclencheur qui devrait lui permettre de se doter d'une nouvelle machine de mesure optique, recruter une personne et ainsi conquérir de nouveaux marchés tout en bénéficiant d'un taux d'aide de 50 %.

Et maintenant ? Pour le moment, 9 ont d'ores et déjà sollicité des financements auprès des partenaires identifiés. D'autres suivront bientôt. Le cabinet a également appuyé le Pôle éco sur la structuration d'un important projet d'implantation d'entreprise exogène. En fin de mission, EY proposera une feuille de route aux entreprises et à Tulle agglo avec des recommandations d'actions pour continuer l'important travail engagé sur ce secteur de l'industrie. ■

ÉCO PULSE INVESTISSEMENTS

TULLE AGGLO LANCE

Un programme de soutien aux TPE du territoire de Tulle agglo

Commerçants, artisans, entreprises de services, des aides existent pour vos projets de travaux et d'achat de matériel.

Jusqu'à 7 000 €



Conditions et dépôt des dossiers :

www.agglo-tulle.fr . 05 55 20 78 79 . poleeco@tulleagglo.fr



CAMPUS

Une véritable bibliothèque universitaire ouverte à tous

La toute nouvelle bibliothèque universitaire (BU) du B419 sur le campus est ouverte depuis le 1^{er} juin. Elle regroupe sur un même site celles (jusqu'à éparpillées) de l'IUT*, de l'INSPE* et de l'IFSI*. Visite guidée d'un espace d'apprentissage ouvert à tous.

*IUT : Institut Universitaire de Technologie
*INSPE : Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation
*IFSI : Institut de Formation en Soins Infirmiers

S'il y a bien un lieu qui symbolise la vie d'un étudiant, c'est la BU. Celle du campus universitaire s'étend sur une très grande partie du rez-de-chaussée du B419. Appelée "Pôle de Corrèze", elle a fière allure. Lieu très attendu des étudiants et enseignants, il vient d'ouvrir ses portes, après plusieurs semaines de déménagement, des milliers d'ouvrages rangés et plus de 600 mètres linéaires d'étagères remplies... ■

Ouverte du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h. Infos sur www.unilim.fr/scd

.01 L'équipe est composée de Serge Huteau, Annabelle Magalhaes, Christine De James, Émilie Guyonnet, Leslie Pouey-Mounou et Marie Bourlois.

.02 600 mètres linéaires de livres et autres ressources, soit un total de 33 000 documents.

.03 et .04 La vue des tables de travail sur le théâtre de verdure est superbe.

.05 L'atelier Canopé dispose d'un espace, à destination des enseignants.

.06 La BU est aménagée en 3 pôles, correspondant aux 3 principales formations du campus : INSPE*, IFSI* et IUT*.

.07 Le mobilier est neuf, à l'image de ces fauteuils de lecture.

.08 Capacité : 40 places assises, 3 salles de travail en groupe en libre accès ou sur réservation.





SAN SALVADOR

Le sens du collectif

San Salvador, c'est une couverture de Télérama, des articles dans Le Monde et des chroniques sur France Inter. Tout de même. Ce sont surtout 6 voix et des percussions formant un ensemble musical détonant, souvent décrit comme de la polyphonie occitane. Leur inspiration ? La musicalité des chansons populaires locales, chaque membre l'emmenant dans son imaginaire. San Salvador suscite l'émotion partout et devant n'importe quel public : l'alliance des voix et des percussions a une portée universelle. On retrouve les codes de la musique traditionnelle, avec une touche en plus assez indescriptible. Peut-être est-ce la puissance et l'énergie du collectif, celui de l'association Lost In Traditions basée à Chamboulive depuis 2007. En plus des stages de chants organisés en parallèle des concerts de San Salvador, l'association organise des ateliers tout public hebdomadaires de fanfare, chorale, théâtre ou cordes. La notion de transmission est au cœur de leur action. En 2021, seuls quelques concerts sont prévus. Cela leur laisse du temps pour travailler sur un projet qui leur tient à cœur : créer un lieu ouvert sur le territoire dédié au spectacle vivant pour accueillir des artistes en résidence. Sans compter leur envie de créer un festival. Des idées pleines la tête qui laissent transparaître leur désir de créer une véritable dynamique de territoire et de fabriquer ici ce qui est trop souvent l'apanage des grandes villes.

sansalvador.fr - lostintraditions.com



MARGAUX TINTIGNAC EST À VOTRE SERVICE. ELLE A PRIS SES FONCTIONS LE 1^{ER} JUIN.

CONSEILLER NUMÉRIQUE

NUMÉRIQUE : UNE AIDE SUR MESURE

Dès le 1^{er} juin, les habitants des communes de Champagnac-la-Prune, Clergoux, Gros-Chastang, La Roche Canillac, Saint-Paul et Saint-Pardoux-la-Croisille vont pouvoir bénéficier gratuitement, de l'aide de Margaux Tintignac leur nouvelle conseillère numérique.

Lauréates d'un appel à projet lancé sur la plateforme nationale "France Services", 6 communes du sud est du territoire ont obtenu une aide financière pour créer un poste de conseiller numérique durant deux ans. L'objectif de la démarche : permettre aux particuliers et aux professionnels, associations et collectivités du secteur de bénéficier d'un accompagnement sur mesure en matière de numérique. Margaux Tintignac a été choisie pour exercer ces missions.

Margaux Tintignac : À l'origine je viens du milieu de la culture mais après une période de chômage, j'ai souhaité me réorienter. J'ai donc suivi une formation de référent digital à la Corrèze digital School portée par l'association Corrttech. À la suite de cette formation, j'ai répondu à l'offre de conseiller numérique. Pour moi, cela a vraiment du sens, il y a un véritable enjeu à réconcilier le numérique et les communes rurales. Pour être connecté, pas besoin

de vivre dans les grandes métropoles ! Le conseiller numérique a donc un vrai rôle de médiateur. C'est un véritable service public, gratuit et de proximité. Et c'est ce qui me plaît. À domicile ou dans le cadre d'ateliers thématiques et de permanences dans les différentes mairies, je pourrais :

- aider pour les usages quotidiens : utiliser la messagerie électronique, découvrir et utiliser les réseaux sociaux, découvrir, installer et utiliser les logiciels de communication (Skype, WhatsApp, etc.), acheter en ligne, travailler à distance, consulter un médecin, etc.
- accompagner pour les démarches administratives et de services en ligne (trouver un emploi ou une formation, suivre la scolarité de son enfant, etc.).
- sensibiliser aux enjeux du numérique et aux usages (lutte contre les fausses informations, protection des données personnelles, usages numériques des enfants / adolescents). ■

Vous habitez l'une des 6 communes et souhaitez en savoir plus ? Prenez contact avec votre mairie :
Champagnac-la-Prune : 05 55 29 14 61
Clergoux : 05 55 27 79 26
Gros-Chastang : 05 55 29 12 63
La Roche Canillac : 05 55 29 12 46
Saint-Paul : 05 55 29 10 30
Saint-Pardoux-la-Croisille : 05 55 27 79 94



Dominique Albarel
Maire
de Saint-Pardoux-la-Croisille

"Les restrictions liées à la crise sanitaire ont montré avec force à quel point le numérique fait partie de notre vie, à quel point il nous est utile et combien chacun de nous en a besoin au quotidien. Toutefois nombre d'entre nous ne sont pas à l'aise avec les nouveaux outils numériques. L'appel à projet de France Services est tombé à point nommé. Il est capital d'accompagner nos territoires dans cette transition numérique."



ESCAPADE AU DOMAINE DE SÉDIÈRES
À CLERGOUX.

découvertes

L'ÉTÉ SUR L'AGGLO : 11 ACTIVITÉS ESTIVALES TESTÉES POUR VOUS

Cette année, le TaM a décidé de mouiller le maillot pour vous concocter un été sur mesure. Rien ne l'a arrêté. Sportif, curieux, gourmand, voire paresseux, le TaM a tout testé ! Et ce qui est certain, c'est que l'on vous garantit un été bien agilé !

Pour commencer, votre mag préféré s'est prêté au test proposé par l'OT Tulle en Corrèze dans son guide destination : "Révélez votre vraie nature" ! Qu'à cela ne tienne. Curieux de découvrir de nouveaux horizons, le TaM serait "une véritable loutre, curieuse et toujours en mouvement". Prêt à partir à l'aventure, jumelles autour du cou, rien ne lui échappe, telle une clampe sur un marché. En phase avec sa nature profonde, il se ressource au cœur des éléments, avec pour nectar un jus brassé bien frais !

Voilà tout est dit, le TaM est "naturellement curieux, émerveillé par le monde qui l'entoure avec une âme d'enfant...". Ne restait

plus qu'à établir une "to do list" qui lui permette d'ouvrir une parenthèse au cœur de notre Corrèze.

Car la promesse faite par l'Office de Tourisme Tulle en Corrèze est bien celle-là ! Vous offrir un été entre parenthèses, au temps suspendu, au rythme d'une douceur de vivre que l'on oublie parfois. Et si elle est peut-être secrète, notre Corrèze est également riche d'aventures, d'histoires, de parcours et de moments privilégiés. Le TaM ne pouvait décemment pas vous en priver ! Au fil des pages de ce dossier, vous découvrirez donc ce qui a plu et ce qui a moins plu. Une note (vraiment) objective et "100 % testé" ! ■

AU SOMMAIRE

- 18** Les activités de l'été
- 23** Suivez les guides de l'Office de Tourisme
- 25** Focus sur 2 festivals de l'été



📍 TULLE

LE MARCHÉ DES CLAMPES

Les Clampes sont plus qu'un monument à Tulle. D'où l'idée de l'Office de Tourisme Tulle en Corrèze de proposer une visite du centre-ville très originale puisque le guide sera carrément... une clampe !

LES +

Pour ceux qui ne connaîtraient pas la clampe, clampar en occitan veut dire bavarder, cancaner. Le décor est donc planté... Devenue un symbole tulliste, la clampe vous raconte ici l'histoire de la ville à sa manière, en cancanant ! Vous aurez droit à de multiples anecdotes sur les bâtiments et monuments : de la place Bertheaud à la Tour administrative en passant par la cathédrale et les ruelles étroites sans oublier bien sûr le monument qui est dédié aux Clampes dans le Trech. Connaissez-vous l'histoire d'Angèle Laval, le fameux corbeau de Tulle ? Savez-vous que la rivière Solane était autrefois le terrain de jeu de lavandières ? Ce moment privilégié sera l'occasion d'en apprendre beaucoup sur Tulle et son passé. Sans oublier un passage mémorable dans le marché où vous pourrez discuter avec quelques commerçants et faire une petite dégustation selon les arrivages du jour !

NOTE À VOUS-MÊME

Le TaM vous promet une chose : la clampe est volubile donc la visite guidée du centre-ville s'annonce haute en couleurs et le groupe ne passera pas inaperçu en ce jour de marché prisé des locaux comme des touristes... ■

Tous les samedis du 10/07 au 28/08 à 10h. Durée : 1h. Tarif 4 €, gratuit -12 ans. Jauge : 30 personnes (sous réserve conditions sanitaires). Réservations auprès de l'OT Tulle : www.tulle-en-corrèze.com ou 05 55 26 59 61.



📍 Chamboulive

LA RECETTE D'ELINA MALATERRE

La chef du restaurant Deshors-Foujanet à Chamboulive a tenu à livrer aux lecteurs du TaM une recette 100% locale : roulé de volaille au boudin aux châtaignes, sauce aux pommes.

LES INGRÉDIENTS

Pour 2 pers. : 2 filets de poulet, un boudin noir aux châtaignes, 2 pommes, sel, poivre, 4 épices, cassonade, cannelle.

LA RECETTE PAS À PAS

Escaloper les filets et assaisonner (sel, poivre, 4 épices). Enlever la peau du boudin, le couper en rondelles et les disposer sur le poulet. Refermer le poulet et rouler dans du film plastique comme une ballottine. Mettre au four 15 min à 180°C. Couper en tranches 1 pomme. Les saupoudrer de cassonade et de cannelle et faire revenir à feu doux à la poêle. Pour la sauce, réaliser une brunoise avec la pomme restante. Faire revenir avec des échalotes ciselées, un jus de veau (ou fond de veau issu du commerce si vous n'en avez pas), un verre de jus de pommes, un peu de vinaigre de cidre et un peu de pineau. Maintenez à ébullition pendant 2 à 3 min. Pour le dressage, couper les ballottines en 2 et arroser de sauce, disposer les lamelles de pommes à côté. La chef vous conseille d'accompagner ce plat d'un écrasé de pommes de terre et d'un flan de carottes au garam masala (mélange d'épices). ■

Retrouvez en vidéo la recette de la chef Malaterre sur Facebook Restaurant Deshors-Foujanet - 9, rue de la Faurie (sur D940) 19450 Chamboulive - 05 55 21 62 05.



📍 Seilhac

SEA, WAKE AND FUN

Secteur historique du tourisme estival sur l'agglomération, le TaM ne se prive pas d'aller faire un tour chaque année au Lac de Bournazel à Seilhac : plage, sport et farniente au programme !

LES +

Qui n'a jamais passé un moment au bord du lac de Bournazel ? Côté plage, on y apprécie le sable fin, une eau de baignade surveillée (en juillet-août), un plongeur, sans compter le cadre, qui n'a rien à envier aux vacances au bord de la mer. Côté facilités, l'aire de pique-nique est toujours appréciée, à l'ombre des arbres même si les jours de plein soleil, il ne faut pas traîner pour avoir la chance d'y poser son panier-repas. Pour se restaurer, le TaM vous conseille la guinguette ou l'établissement Élot.

Autre point fort : tout est prévu pour s'amuser ! De l'aire de jeux pour enfants au terrain de pétanque, chacun trouvera tong à son pied. Sans oublier Esprit Nature pour les amateurs de sensation : téléski nautique où vous pourrez pratiquer le wakeboard, tir à l'arc, VTT, slackline ou encore sarbacane. Pour les moins sportifs, profitez de l'eau en canoë, paddle ou pédalo ! ■

Contact Esprit Nature : 05 55 26 64 15 ou 06 74 59 05 00 bienvenue@espritnaturecorreze.com

N'oubliez pas le 14 juillet, le TaM croise les doigts pour que l'habituel feu d'artifice soit bien tiré cette année.



📍 Clergoux

INCONTOURNABLE GÉOCACHING

Le parcours de géocaching Terra Aventura sur le domaine de Sédières est l'un des 6 proposés sur l'agglomération. Une balade de 4 km qui a enchanté le TaM !

LES +

Pour ceux qui ne connaissent pas encore le géocaching Terra Aventura, c'est une chasse aux trésors grandeur nature qui vous plongera dans le monde des Poï'z. Petits et grands peuvent ainsi partir à la recherche de caches munis d'un GPS ou d'un smartphone. À Clergoux, le décor est planté : le coin est préservé, les paysages magnifiques ! Entre ruisseaux et passerelles, le bois est au cœur des énigmes. Lorsque l'on s'enfonce dans la forêt, le TaM a d'ailleurs l'impression de plonger dans un film de la saga du Seigneur des Anneaux. Le petit + : la possibilité de faire une pause goûter sur les rochers ou plus tranquillement sur les tables de pique-nique au bord de l'eau. Pas d'inquiétude pour les moins aguerris, le parcours est relativement facile. N'oubliez pas la récompense : un poï'z Zouch' à récupérer ou à flasher.

LES -

Attention aux quelques zones humides au bord de l'eau si l'on s'éloigne du chemin et qu'on joue au curieux, le TaM y a laissé une chaussure. Dans le parcours, soyez bien attentif aux explications, le TaM s'est trompé de chemin une fois ou deux... ■

Parcours "Réunion de chantier". 4 km, 2h environ. Difficulté : 2/5. Rendez-vous sur le parking du domaine. Retrouvez tous les parcours sur www.terra-aventura.fr ou sur l'application mobile dédiée pour télécharger ou suivre les feuilles de route.



CORRÈZE

LA CITÉ MÉDIÉVALE

Sa porte Margot, ses hôtels nobles, ses maisons fortes... Un patrimoine riche qu'une visite guidée de l'Office de Tourisme met en valeur, tout en étant hors des sentiers battus...

LES +

Le TaM a beaucoup appris sur le village lors de cette visite qui ne se résume pas à décrypter un style architectural. Bien sûr, les riches heures de Corrèze sont évoquées, notamment l'époque médiévale. La porte Margot en est son vestige le plus emblématique avec son seul mâchicoulis encore visible, ses corbeaux et sa statue de Saint-Martial.

Mais ce que l'on sait moins, c'est que l'origine fait encore débat. Saviez-vous également qu'une partie du film Poil de Carotte de Julien Duvivier en 1932 a été tournée dans la maison Talin, à l'entrée de la rue du Barry ? Ou encore que la mairie, construite à la veille de la Seconde Guerre Mondiale, n'a jamais pu être inaugurée ? Eh bien, c'est ça cette visite de Corrèze, des faits insolites et des anecdotes à foison ! Foncez !

NOTE À VOUS-MÊME

La visite se limitant au centre-bourg, prenez le temps de découvrir d'autres trésors du village comme la chapelle Notre-Dame-du-Pont-du-Salut à 5 min du centre ou encore les différents lavoirs et fontaines grâce à un circuit de randonnée dédié. Un parcours de géocaching Terra Aventura est même proposé ! ■

Lundi 19/07 à 17h. Tarif 4 €, gratuit -12 ans. Jauge : 30 personnes (sous réserve conditions sanitaires). Réservations auprès de l'OT Tulle : www.tulle-en-correze.com ou 05 55 26 59 61.



SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

UNE PETITE MOUSSE

La brasserie HV, microbrasserie artisanale de Corrèze, vous accueille tout l'été. Vous pourrez y acheter une bière de qualité pour les amateurs ou découvrir le savoir-faire du brassage. Un très [très] bon moment !

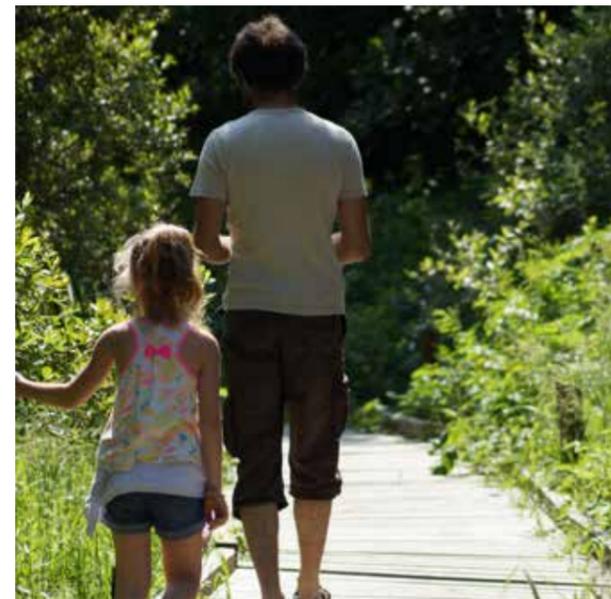
LES +

Autant vous l'annoncer tout de suite, le TaM a adoré la visite ! Un couple passionné et particulièrement sympathique est à la manœuvre à la brasserie HV, un lieu charmant et bien rénové. Le TaM vous conseille d'aller y faire un tour le samedi matin, jour de brassage. Si l'odeur des céréales y est très agréable, la visite l'est tout autant : Stéphane et Clémence vous expliqueront toutes les étapes de la fabrication de la bière : maltage, empâtage, brassage, fermentation. En tout, 1 mois ½ à 2 mois sont nécessaires pour obtenir une bouteille prête à boire ! Vos hôtes pourront même vous donner des idées de recettes de gâteaux à cuisiner avec les drêches (restes de céréales après brassage). Les bières HV sont 100 % locales : des céréales bio de Nouvelle-Aquitaine (principalement de l'orge), des bouteilles en verre de Favars, du carton d'Aubazine, des étiquettes imprimées à Malemort. La démarche environnementale est complète puisque les drêches sont utilisées pour nourrir les animaux de la maison et l'eau de refroidissement des cuves est recyclée.

LES -

Attention, si vous souhaitez acheter des produits, le paiement en carte bleue n'est pas accepté. ■

Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi 17h-19h, samedi 10h-13h. Brassage le samedi du 12 juin à fin août. Sans réservation. 20, route de Laborde 19330 Saint-Germain-les-Vergnes www.brasserie-hv.fr - 06 29 93 48 00



CHANTEIX-LAGRAULIÈRE

BALADE CONTÉE AU BREZOU

L'Office de Tourisme de Tulle propose les 9 juillet et 13 août en partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire Vézère Ardoise et Tuberculure une balade contée dans la sublime Vallée du Brezou au départ de Chanteix.

LES +

La balade nous est contée par des personnages hauts en couleurs. L'un est un scientifique rigoureux, un peu à l'ancienne comme on dit, descendant d'Edmond Perrier. L'autre est un habitant du coin, un peu nonchalant mais qui connaît l'histoire et les légendes locales comme personne. Au programme : une sorte de conférence sur la nature et les richesses de la faune, la flore de la Vallée du Brezou, de ce qu'est un marais jusqu'au mode de vie de la salamandre. Mais est-ce que tout se passera comme prévu ? Rien n'est moins sûr... Bon moment garanti ! Seul, en famille ou entre amis, le TaM vous promet une chose : l'humour sera de la partie ! Et la musique également... Le TaM n'en dira pas plus et vous laisse découvrir la suite !

LES -

Le rythme de la balade impose des explications souvent courtes, le TaM vous conseille de prévoir du temps (un autre jour) pour parcourir les 3 sentiers d'interprétations aménagés par l'agglomération. À coup sûr, vous en prendrez plein la vue ! ■

Vendredis 09/07 et 13/08 à 17h. Durée : 1h30. Tarif 6 €, 3 € tarif réduit (chômeurs, étudiants, -18 ans), gratuit -12 ans. Jauge : 30 personnes (sous réserve conditions sanitaires). RDV devant la mairie de Chanteix. Réservations auprès de l'OT Tulle : www.tulle-en-correze.com ou 05 55 26 59 61



AU SEC

PIEDS AU SEC ET CARTES EN MAINS

Contretemps de dernière minute, le soleil s'efface et la pluie tombe. L'activité de pleine nature est annulée. Les plus courageux enfilent les bottes et partent patauger. Le TaM, lui, reste les pieds au sec et sort les jeux de société !

LES +

La diversité ! Après une période de désuétude, les jeux de société sont de nouveau tendance. Cela garantit une large gamme pour toute la famille. Et le TaM vous l'assure, il y en a vraiment pour tous les goûts, âges et centres d'intérêt. Il existe même des jeux locaux ! Pour s'équiper, vous avez le choix entre les différentes ludothèques du territoire (associatives ou dans les médiathèques) et les magasins de jeux. N'hésitez pas, leurs conseils sont avisés et toujours bien sentis. Le TaM lui s'est rabattu sur le traditionnel Monopoly, mais dans sa version Limousin. Après 3 heures de jeu intense, 4 hypothèques, 2 hôtels perdus et 12 passages en prison, le TaM s'est fait damer le pion par un bateau audacieux et surtout très chanceux. Mais sans surprise, ce fut un super moment en famille. Une parenthèse appréciée et nécessaire.

LES -

Du rire aux larmes, il n'y a qu'une case (ou une carte). Chaque famille a son mauvais joueur qui au hasard d'un lancer de dé malchanceux, peut subitement faire valser le plateau de jeu... ■



📍 Laguenne-sur-Avalouze

UNE PÊCHE D'ENFER

Que diriez-vous d'une pêche à l'écrevisse ?

Territoire de rivières et de plans d'eau, l'agglomération de Tulle permet de pratiquer la pêche quel que soit son niveau, son style et son envie. Le TaM a fait appel à Charlie Touche, chargé de mission à la Fédération de la Corrèze pour la Pêche et Protection du Milieu Aquatique.

LES +

Rendez-vous donné au bord de la Saint-Bonnette à Laguenne-sur-Avalouze. Pilotée par Charlie Touche, la pêche aux écrevisses est très ludique et surtout très accessible. Le but : déposer des balances à l'aide d'une perche et d'une ficelle dans le cours d'eau. Les écrevisses sentent rapidement l'appât (morceaux de poisson, viande ou croquettes pour chiens) et entrent dans le piège. Mais attention, il faut être réactif ! Lors de journées productives, il peut y en avoir 10 ou 15 par balance ! Une fois la pêche terminée, il suffit de châtrer les écrevisses (enlever le boyau) puis les cuisiner rapidement. Pensez à vous munir d'une carte de pêche (possible à la journée). Cette activité se pratique essentiellement l'été : plus l'eau est chaude, plus les écrevisses sont actives.

L'INFO À CONNAÎTRE

La quasi-totalité des cours d'eau corréziens abrite ces crustacés d'eau douce. Malheureusement, les écrevisses autochtones (à pieds blancs) ont pratiquement disparu de nos eaux décimées par les écrevisses américaines, qui sont considérées comme nuisibles. Il est donc interdit de les remettre à l'eau et de les transporter vivantes. ■

Contact : Charlie Touche - 06 33 89 61 26



📍 bar

AQUARANDO : ÇA DÉMÉNAGE !

Plus accessible que le canyoning, l'aquarando n'en reste pas moins impressionnant et vibrant. Sensations fortes garanties pour une pratique sportive qui peut se faire en famille.

LES +

Proposée par Esprit Nature, cette activité aquatique a su se démarquer. Pourtant local de l'étape, le TaM fut surpris ! Notre territoire n'a vraiment rien à envier aux destinations de tourisme de masse, et les gorges de la Corrèze en sont le parfait exemple. Cachées au cœur de la commune de Bar, elles livrent ici tous leurs secrets : nature préservée, eau vive et terrain de jeu varié et ludique. Sauts, toboggans, nage dans les rapides, le TaM s'en est donné à cœur joie.

Casque sur la tête, pour la sécurité, combinaison sur le dos pour ne pas se geler dans une eau que nous qualifierons de revigorante, l'épopée sportive fut rondement menée par un moniteur spécialiste de l'activité. Gabriel a su faire découvrir des endroits d'ordinaire inaccessibles. Une activité complètement décoiffante qui a subjugué le TaM !

LES -

Frileux s'abstenir. L'aquarando est accessible au plus grand nombre, mais elle demande des efforts physiques (marche, saut, nage...). Si vous y allez avec des enfants (de + de 8 ans), assurez-vous de leur endurance. ■

Activité proposée par Esprit Nature. Durée : 5h. Difficulté : 3/5. Dès 8 ans. À partir de 35€/personne. Infos et réservations : espritnaturecorreze.com - 06 74 59 05 00

📍 agglo

UNE SEULE FÊTE VOUS MANQUE ET LE TAM EST DÉPEUPLÉ !

Sur l'agglomération, l'été rime (habituellement) avec marchés de pays, fêtes volives ou encore vide-greniers ! Le TaM espère pouvoir en profiter de nouveau en 2021.

Le TaM en rêve depuis des mois ! Retrouver ses activités favorites pour l'été... Pour la réouverture des bars et des restos, c'est fait. Mais il rêve aussi de s'amuser de nouveau dans toutes les fêtes de village, de chiner dans les brocantes et vide-greniers du territoire, de flâner dans les marchés de producteurs de pays ou encore de s'émerveiller devant les feux d'artifice qui jalonnent la saison estivale. Le TaM croise donc les doigts et souhaite à tout le monde un bel été fait de barbecues, de moments chaleureux en famille, entre amis ou même entre inconnus...

FOCUS

Les marchés des producteurs de pays sont le rendez-vous incontournable des saveurs pour tous les gourmands et les gourmets. Il en existe habituellement plusieurs sur le territoire, comme à Naves. À Sainte-Fortunade, c'est dans le joli parc du château que s'installent les producteurs qui nous invitent à goûter leurs produits, à emporter ou à consommer sur place grâce aux tables, bancs et barbecues mis à disposition. Une convivialité incroyable que le TaM vous invite à vivre cet été, tout en respectant les mesures sanitaires. ■

Retrouvez l'ensemble des animations de l'été dans le guide des animations de Tulle en Corrèze ou sur son agenda en ligne sur www.tulle-en-correze.com



📍 animations, activités, hébergement

SUIVEZ LES GUIDES !

Le TaM vous livre un secret... Si vous voulez profiter d'un bel été, adressez-vous à l'Office de Tourisme Tulle en Corrèze !

Opérateur de votre parenthèse estivale, l'Office de Tourisme Tulle en Corrèze connaît le territoire comme sa poche. Outre les diverses animations qu'il propose tout au long des mois de juillet et août, il distille les bons conseils aux personnes curieuses de découvrir notre territoire. Chemins de traverses, bons plans, rendez-vous incontournables ou encore jardins secrets... n'hésitez pas à franchir l'une des portes des points d'accueil (Tulle, Gimel-les-Cascades et Corrèze).

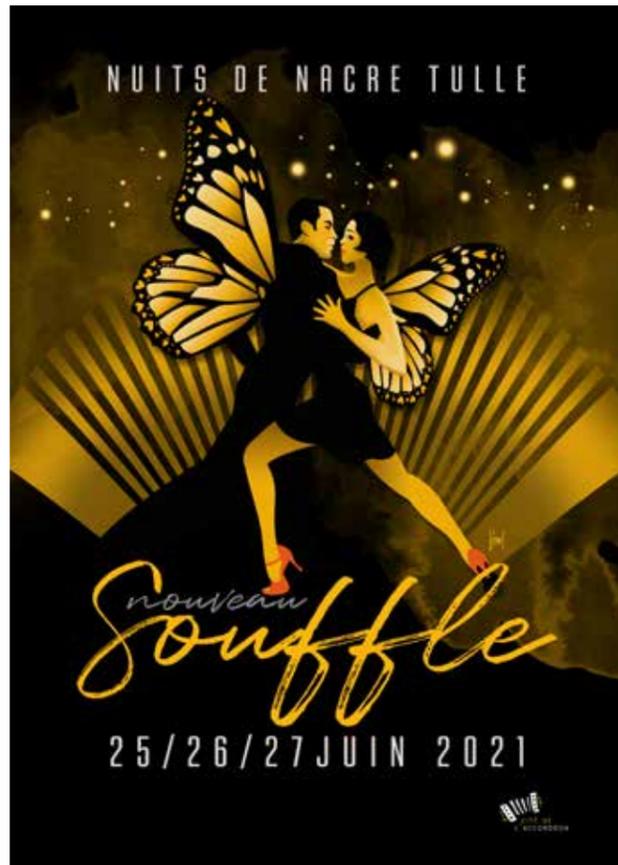
DES GUIDES À FEUILLETER

Et pour ceux qui aimeraient emporter partout un petit bout de Tulle en Corrèze, l'Office édite chaque année différents guides... Certains sont des "e-guides" (guide des activités, guide de l'hébergement...), cela signifie qu'ils ne sont consultables qu'en ligne depuis le site de l'OT. Notre coup de cœur va au "Livre blanc, Ma parenthèse". Une invitation à vivre 7 jours au rythme du territoire. Les (très) belles images nous rappellent notre privilège, celui d'avoir ouvert une parenthèse, sans jamais l'avoir refermée. Privilège de locaux qui parfois peine à se rappeler à notre mémoire...

Enfin, pour ne rien manquer de votre été, le traditionnel guide des animations est disponible en ligne et à l'OT. ■

Office de Tourisme Tulle en Corrèze : www.tulle-en-correze.com ou 05 55 26 59 61.





📍 TULLE

LES NUITS DE NACRE

La 33^e édition des Nuits de Nacre, LE festival qui dépoussière l'accordéon dans la cité tulliste, aura lieu du 25 au 27 juin avec une organisation adaptée.

Après 2 ans sans festival, le TaM est si heureux de le retrouver. Pour 2021, une soixantaine de concerts en 3 jours sont proposés ainsi que des expositions et animations. La géographie de la manifestation est revue avec une scène principale place Martial Brigouleix pour accueillir davantage de spectateurs assis sur un espace clos. L'Empreinte, le Cloître, la Cathédrale, la médiathèque intercommunale sont autant de lieux qui seront plébiscités des festivaliers. Dans la programmation, les *Humeurs Cérébrales* ouvriront les festivités le 25 juin avec le groupe MAM et la chanteuse Michèle Bernard. Le 26 juin, on notera la grande soirée hommage à Astor Piazzolla qui s'annonce intense avec de nombreux artistes. Le 27 juin, les *Délinquantes* Céline et Claire amèneront un vent de fraîcheur pour le dernier concert. Le TaM vous conseille également le "Off" du festival : baladez-vous dans les rues de Tulle pour découvrir des musiciens et vous laisser emporter par l'esprit du bal trad ! Bonne ambiance et esprit festif garantis ! ■

Le programme complet sur www.nuitsdenacre.com

📍 Chanteix

LE FESTIVAL AUX CHAMPS

Quel bonheur de retrouver nos amis de Tuberculture à Chanteix. Si on ne s'assied pas encore dans la Boîte en Zinc, le TaM se lèche déjà les babines avec une programmation prestigieuse.

Après une édition 2020 annulée pour crise sanitaire, Tuberculture et tous ses bénévoles vous attendent, avec une certaine impatience, du 7 au 11 juillet dans un espace reconfiguré. Depuis plusieurs mois, toute l'équipe est sur le pont afin de mettre sur pied une édition unique dans sa forme avec une très belle programmation. Seront à l'affiche : Alain Souchon, Cali, Dionysos, Massilia Sound System, Didier Wampas dans une formule originale et bien d'autres, dont des artistes de la scène régionale. Le TaM s'y voit déjà !

Cette année, le Festival Aux Champs va se donner un petit air d'inclusion avec l'aboutissement sur scène du projet "On dit cap de Chanter sur scène", monté en partenariat avec le Groupement des établissements médico-socio-éducatifs du Limousin. ■

Billetterie et plus d'informations sur www.tuberculture.fr et au 05 55 27 95 81



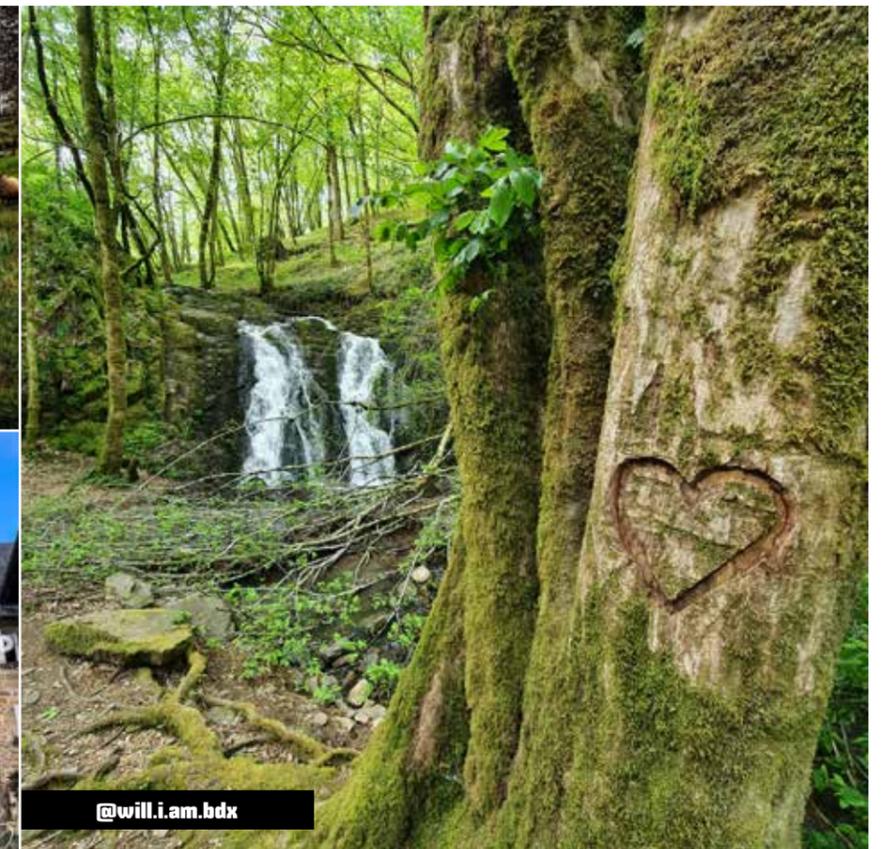
#TULLEAGGLO

CET ÉTÉ, VOUS TESTEZ QUOI ?

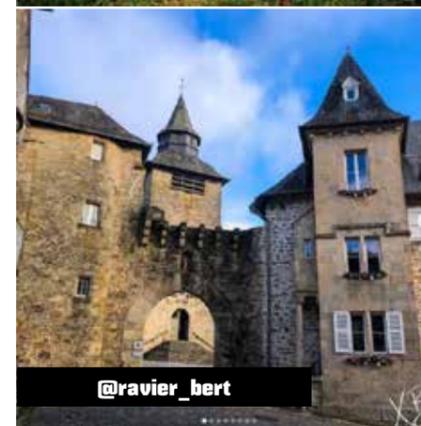
Identifiez-nous sur les réseaux sociaux avec le hashtag #tulleagglo. Nous partagerons vos plus belles photos !



@karbell19



@will.i.am.bdx



@ravier_bert



@agencelesconteurs



@pereirced



@cliches_de_noe



HABITAT : DES AIDES POUR VOS PROJETS

Pour les 5 prochaines années, Tulle agglo met en place un nouveau système d'aides renforcées en matière d'habitat. Un budget de 2 M€ y sera consacré. 70% des propriétaires occupants et l'ensemble des propriétaires bailleurs du territoire de l'agglo sont éligibles pour améliorer le confort de leurs logements. Des aides qui se couplent avec certaines aides de l'État et du département. Explications.

Des aides pour les propriétaires. À destination des propriétaires occupants et bailleurs, les aides à l'habitat de Tulle agglo mises en place pour 5 ans permettent de réhabiliter leurs logements en bénéficiant de conseils gratuits, d'une assistance tout au long du projet et d'aides financières. Le montant de celles-ci dépend du lieu d'habitation, en effet des zones et communes prioritaires ont été identifiées. Les travaux doivent être obligatoirement réalisés par des entreprises habilitées (type RGE...). Seuls les projets non commencés peuvent bénéficier des subventions. Des réductions fiscales, avances de subvention et prêt à taux zéro sont possibles sous conditions.

Un accompagnement personnalisé sera dispensé par une structure dédiée et sera pris en charge financièrement par Tulle agglo. Quelles sont les prestations ? Conseil et visite de votre logement, aide à l'élaboration de votre projet, simulation financière des aides (agglo, département, État), assistance et prise en charge du montage des dossiers de subvention, suivi administratif jusqu'au paiement de votre subvention. ■

Pour savoir si vous êtes éligible ou déposer un dossier, rendez-vous sur : <https://agglo-tulle.fr/vie-pratique/habitat-logement-et-urbanisme/aides-pour-lhabitat>
Contact : 05 55 20 75 07



Ana Maria Ferreira

Vice-présidente en charge de l'habitat, la politique de la ville et des gens du voyage

"L'Opération Programmée de l'Habitat (OPAH) ainsi que le Renouvellement Urbain (RU), ont permis de définir la politique de l'habitat de 2021 à 2025. Après une étude obligatoire, un diagnostic a déterminé les aides indispensables à apporter aux propriétaires occupants ou bailleurs pour faire face aux difficultés. Il faut une action forte pour combattre la crise de l'habitat. Nous avons l'ambition de lutter contre la vacance, la précarité énergétique, l'habitat dégradé et sauvegarder le patrimoine en centre bourg pour l'attractivité dynamique de notre territoire. Une enveloppe de 2 M€ est engagée par l'agglo pour la réhabilitation. Cela concerne 70% des foyers. D'autres aides de l'agglo viennent compléter dans le cadre de notre nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH 2021-2026) au profit des communes et des bailleurs sociaux. Ces aides en direction des travaux auront aussi des retombées notables sur le secteur économique. L'habitat doit faire partie de nos préoccupations liant détermination et résolution pour répondre aux besoins de tous. La diversité et la qualité de l'habitat seront à l'avenir un enjeu incontournable dans notre agglo." ■

Propriétaire occupant

Sous conditions de ressources.



.03

Les principales aides de l'agglo

	Zones prioritaires	Reste du territoire
Travaux de rénovation énergétique	+ 3 000 €	+ 2 000 €
Accession d'un bien vacant avec travaux	+ 5 000 €	+ 3 000 €
Fusion de logements	+ 1 500 €	-
Ravalement de façade	Jusqu'à + 5 000 €	-



Exemple : La famille X

Foyer de 3 personnes. Revenu fiscal de référence : 21 496 €

Maison individuelle récente avec travaux : isolation des planchers, rampants de toiture et des murs par l'intérieur, chaudière gaz à condensation, robinets thermostatiques, radiateurs, VMC, porte d'entrée.



GAIN ÉNERGÉTIQUE : +70 %



COÛT TOTAL TTC : 23 871 €
AIDES ANAH : - 15 076 €
AIDES AGGLO : - 2 000 €
AIDE DÉPARTEMENT : - 1 026 €

Reste à charge : 5 769 €
soit 76 % d'aide

Propriétaire bailleur

Sans conditions de ressources.



.04

Les principales aides de l'agglo

	Zones prioritaires	Reste du territoire
Travaux de rénovation énergétique	+ 3 000 €	+ 3 000 €
Accession d'un bien vacant avec travaux	+ 5 000 à 6 000 €	-
Ravalement de façade	Jusqu'à + 5 000 €	-
Mise en location d'un bien vacant avec travaux	+ 3 000 à 5 000 €	+ 5 000 €



Exemple : Le bailleur Y

Immeuble très dégradé de 3 appartements (55, 60 et 78 m²) avec travaux : plâtrerie, isolation, chauffage, menuiseries intérieure et extérieure, sanitaire, électricité, VMC, revêtements sols et murs, démolition, couverture.



GAIN ÉNERGÉTIQUE :
+37% POUR APPARTEMENT 1
+52% POUR APPARTEMENT 2
+59% POUR APPARTEMENT 3



COÛT TOTAL TTC : 216 440 €
AIDES ANAH : - 59 780 €
AIDES AGGLO : - 9 000 €

Reste à charge : 147 660 €
soit 32 % d'aide

Dans les deux cas, les aides sont cumulables entre elles. D'autres aides peuvent exister en fonction des situations de chacun.

.01 Sectorisation des aides. Selon la commune, le montant des aides n'est pas le même : certains secteurs prioritaires ont été identifiés dans 5 communes (Corrèze, Cornil, Laguenne-sur-Avalouze, Sainte-Fortunade, Tulle) et permettent d'obtenir des aides bonifiées de la commune, de l'agglo, du département et de l'État. Sur le reste du territoire, les aides proviennent de l'agglo, du département et de l'État. Retrouvez ces secteurs d'intervention prioritaires sur le site <https://agglo-tulle.fr/vie-pratique/habitat-logement-et-urbanisme/aides-pour-lhabitat>.

.02 Un bonus pour le ravalement des façades. L'aide au ravalement des façades est uniquement disponible dans les secteurs prioritaires identifiés à Corrèze, Cornil, Laguenne-sur-Avalouze, Sainte-Fortunade et Tulle.

.03 Des conditions de ressources.

L'obtention des aides est soumise à des conditions de ressources pour les propriétaires occupants : selon la composition du foyer (nombre de personnes), et le revenu fiscal de référence. Exemple : 19 074 € pour une personne seule ou 27 896 € pour un couple sans enfant.

.04 Un engagement sur la durée. Les propriétaires occupants s'engagent à occuper leur logement sur une durée minimum de 6 ans après la réalisation des travaux et l'obtention des aides. Côté propriétaires bailleurs, une convention doit être établie avec les services de l'État fixant à 9 ans l'engagement d'une location auprès de publics modestes et très modestes.

aides de l'État

Et MaPrimeRénov' ?

MaPrimeRénov' est un dispositif d'aide à la rénovation énergétique portée par l'État. Il permet de financer des travaux pour améliorer le confort des logements et réduire la facture énergétique. Accessible à tous les propriétaires sans condition de revenus et copropriétés, le dispositif n'est malheureusement pas cumulable avec les autres aides de l'État et de Tulle agglo. Les usagers ont la possibilité de choisir entre les deux dispositifs d'aides une fois les dossiers constitués. Le montage du dossier MaPrimeRénov' se fait uniquement en ligne. ■

Retrouvez le dispositif MaPrimeRénov' sur www.maprimerenov.gouv.fr et FAIRE, service public de conseil gratuit et d'information sur la rénovation énergétique sur www.faire.gouv.fr/marenov

zoom sur l'actualité des communes de l'agglo

LE TERRITOIRE : TOUTES LES INFOS ET LES RENDEZ-VOUS

Chameyrat

Résidence pour seniors : à vos candidatures !

La commune de Chameyrat va prochainement créer une résidence pour les seniors ce qui permettra de compléter l'offre du territoire et d'aider ainsi nos aînés à conserver leur autonomie et leur cadre de vie. Elle comprendra 6 logements T2 et T3, avec ou sans garage, au cœur du bourg, près des services et dans un cadre agréable. Ils offriront accessibilité, confort optimum et un coût d'entretien minimal car très bien isolés. L'emménagement aura lieu en 2023. ■



Afin d'adapter au mieux le projet à ses futurs usagers, la commune appelle les personnes intéressées à se manifester auprès du secrétariat de mairie au 05 55 27 21 46 ou mairiechameyrat@orange.fr.

Été animé au Lonzac !



La médiathèque du Lonzac a concocté un programme aux petits oignons pour l'été à venir. En juin : expo photo "Deci delà" par Luc Segond, réalité virtuelle, escape game, animation spéciale BD. En juillet : expo photo "Photos de voyage" par Sébastien Higonet, ateliers créatifs. En août : expo photo "Oiseaux aux flancs des Monédières", animation spéciale BD, atelier créatif et jeux de société. Retrouvez le programme complet sur www.mediathèque.tulleagglo.fr



environnement

Naves : territoire Bio engagé

La commune de Naves obtient le label "Territoire Bio Engagé" ! Elle est récompensée pour sa surface en bio ainsi que pour son approvisionnement bio dans la restauration scolaire. Avec plus de 15 % de la surface en bio, Naves reçoit un épi. Naves est la seule commune de Corrèze à obtenir la double distinction et la seule de Nouvelle-Aquitaine à introduire plus de 60% de produits bio dans sa cantine. De plus, depuis septembre 2020, les efforts portés dans la restauration collective ont permis d'obtenir le niveau le plus élevé de "trois fourchettes" ainsi que la distinction "produits issus du Sud-Ouest". Aujourd'hui, la part des produits bios représentent 62 %, celle des produits locaux 19 %, et 5 % de produits labellisés "pêche durable" des achats de denrées alimentaires. Plus de 8 produits sur 10 sont sous signes officiels de qualité (SIQO) ou locaux et plus de la moitié des produits sont locaux !

L'adhésion et le travail des agents de la commune avec l'appui de Tulle agglo, de la Chambre d'agriculture de la Corrèze et d'Interbio Nouvelle-Aquitaine ont permis aux élèves d'accéder à une diversité alimentaire et à de nouvelles saveurs. Le coût des denrées a certes augmenté de 10 % mais le prix payé par les familles est, lui, resté à 2,10 €/repas.

L'INFO EN +

Créé par Interbio Nouvelle-Aquitaine, le label Territoire Bio Engagé vise à encourager, récompenser et mettre en valeur les collectivités qui ont réussi à atteindre les préconisations du Grenelle de l'Environnement en termes de surface agricole cultivée en bio (au moins 8,5 %) et/ou d'approvisionnement de leurs restaurants collectifs en bio (au moins 20 % de produits bio dans les menus).

326 000

C'est le montant en euros des travaux d'aménagement du futur parc paysager de Gros-Chastang situé à côté de la mairie et qui ont démarré début mai. Le parc sera composé d'aires de jeux d'enfants, de pique-nique et de camping-car, d'un parcours de santé, de l'agrandissement de la terrasse du restaurant et de la réhabilitation du terrain de pétanque.



Corrèze

Création d'un Bike Park

À la demande des jeunes de Corrèze, la commune s'est engagée dans la réalisation d'un bike park, rue Goutterredon, près de la caserne des pompiers et en face de l'EHPAD. En effet, une rencontre entre le maire et quelques vététistes très au fait de ce qu'ils souhaitaient a débouché sur ce projet. Destiné à la pratique de la descente VTT de façon ludique et accessible au plus grand nombre, le circuit se composera de 2 pistes en terre végétale, en stérile 0/20 avec un revêtement en sable 0/2 ou 0/4 sur une hauteur de 0,15 m ; le tout sur

Culture

1^{re} Biennale européenne d'Histoire locale

Du 10 au 12 septembre 2021 à Tulle, la 1^{re} Biennale européenne d'Histoire locale voudra rendre accessible à tous ce que les femmes et les hommes d'Europe ont fait et vécu en commun au cours de l'Histoire. Grâce à des récits qui traversent les frontières, elle contribuera à redonner du sens à un avenir que nous peignons aujourd'hui à imaginer. Le thème proposé pour la 1^{re} édition est l'Europe des années 50 (politique, économie, société, culture) avec le témoignage et l'intervention de nombreux spécialistes mais également de figures locales. Conférences, projections, tables rondes, expositions, salon du livre... Un programme particulièrement riche à retrouver sur www.agglo-tulle.fr

EN BREF



Lagraulière

La piscine municipale fait peau neuve

À Lagraulière, la piscine municipale se prépare pour l'ouverture estivale habituelle. Les conditions sanitaires de 2020 n'ont pas permis d'assurer la saison, mais pour cet été tout sera mis en œuvre pour permettre aux baigneurs de profiter de ce bassin, tant apprécié par les familles. Ces derniers mois, d'importants travaux ont été menés pour adapter les accès et le bâtiment aux dernières normes, et rénover entièrement les vestiaires. Dès le 1^{er} juillet et jusqu'au 31 août, les jeunes agents saisonniers seront heureux de vous y accueillir. Les enfants barboteront dans la pataugeoire, d'autres profiteront du grand bassin sous la surveillance du MNS recruté par la commune, pendant que sur la pelouse vous pourrez bronzer ou somnoler à l'ombre des arbres. Des cours de natation seront dispensés hors des heures d'ouverture et des séances d'aquagym seront proposées. Selon les conditions sanitaires "une journée porte ouverte" pourrait à nouveau être proposée en juillet et Maryse, la bibliothécaire, reprendra ses après-midi lectures "lire en short" gratuits et ouverts aux enfants dès 3 ans. Pas de doute cet été, vous pourrez venir vous rafraîchir et passer vos après-midi de vacances à la piscine de Lagraulière.

Renseignements : Mairie de Lagraulière - 05 55 73 71 04 mairie@lagrauliere.fr



LA MONTANE, À GIMEL-LES-CASCADES.

eau

GEMAPI : gros mot, fort enjeu

La GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est une compétence attribuée aux intercommunalités depuis le 1^{er} janvier 2018. Dans le département, elle s'organise peu à peu et les intercommunalités se regroupent afin de mieux la gérer. C'est tout l'objet des ententes formées sur les bassins de la Corrèze et de la Vézère en avril dernier.

Qu'est-ce que la GEMAPI ? Se balader à vélo le long des berges de la Corrèze en toute sécurité, flâner au bord de la Saint-Bonnette en admirant la biodiversité, pêcher dans la Montane... Derrière ces réalités simples se cachent des enjeux environnementaux incontournables de la GEMAPI. Celle-ci comporte plusieurs missions : l'aménagement d'un bassin hydrographique ; l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, lac ou plan d'eau y compris ses accès ; la défense contre les inondations ; la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des zones boisées riveraines.

Quels sont les enjeux ? Les milieux étant fortement impactés par l'activité humaine, il s'agit par exemple de réduire les sources polluantes dans l'environnement (habitations, entreprises, agriculture), préserver les écosystèmes et les ressources, conserver des milieux humides, réduire les coûts de traitement pour la potabilité de l'eau et limiter les inondations.

Et sur l'agglomération ? Afin de répondre à un impératif de cohérence hydrographique, les intercommunalités ont structuré leur action à l'échelle du bassin versant et ont créé des ententes pour mettre en œuvre la GEMAPI. Ce que confirme Christian Madelrieux, conseiller communautaire délégué à cette question : "Les rivières couvrent un territoire immense, jusqu'à l'océan : l'action doit être coordonnée en amont comme en aval".

Sur le bassin versant de la Corrèze, l'entente s'est créée entre les communautés d'agglomération de Brive, Tulle, les communautés de communes Midi Corrèzien, Ventadour-Égletons-Monédières, Vézère Monédières Millesources et Haute Corrèze Communauté et avec le Syndicat mixte à la carte pour l'Aménagement de la Vézère (SIAV). Tulle agglomération est structure pilote pour cette entente. Pour la Vézère, l'entente est pilotée par le SIAV et regroupe les agglomérations de Brive et Tulle et des communautés de communes Vézère Monédières Millesources et Haute Corrèze Communauté.

Objectif ? Mettre en commun les compétences et les techniques pour aboutir à un plan pluriannuel de gestion échelonné sur 5 ans. Il s'agira d'identifier les déséquilibres à l'origine de la déstabilisation des milieux, identifier les grands axes d'intervention du programme et le décliner en actions. Pour Christian Madelrieux, "des choses sont à faire avec tous les acteurs : agriculteurs, forestiers, collectivités, habitants. Il faut également veiller à ne pas déstabiliser les berges, ne pas drainer outre mesure, ne pas remblayer les petites mares, rouvrir des zones humides, travailler sur la biodiversité. Protéger la ressource en eau de qualité et en quantité, ne pas la gaspiller, aboutir à des actions réussies, cela repose sur la sensibilisation de tous au niveau individuel et collectif : cette prise de conscience est un véritable challenge". ■

L'INFO EN +

Les représentants de Tulle agglomération au sein des ententes ont été désignés. Il s'agit d'Henri Jammot et de Christian Madelrieux pour le bassin versant de la Vézère en Corrèze, de Christian Madelrieux et de Jérôme Novais pour le bassin versant de la Corrèze.

initiative

À Joliot-Curie, les tomates poussent au milieu de la cour !

Qui a dit que la nature était le monopole des écoles rurales ? Certainement pas les élèves et les enseignants de l'école Joliot-Curie de Tulle !! Située dans le quartier de Souilhac, cette école tulliste est l'une des plus grandes de la ville et offre deux belles cours de récréation (maternelle et élémentaire), et comme beaucoup d'établissements scolaires, deux belles cours où le goudron est omniprésent. Pour remettre du vert dans l'air, élèves et enseignants portent haut et fort un projet éco-citoyen et participatif. Au programme, végétalisation, couleurs et peintures, création d'espaces de jeux, de lectures, tri sélectif... Les idées ne manquent pas ! Les élèves proposent et décident collectivement lors de conseils d'élèves et chacun participe à la mise en œuvre. Ainsi ces dernières semaines, les poteaux et bancs ont

pris des couleurs ; un carré potager a vu le jour au milieu de la cour, un espace lecture en bois recyclé et palettes a été créé ; de nouveaux jeux (craies de couleur, jeux de cartes,...) ont été achetés... À terme, le projet ambitionne de remplacer une partie du goudron par un espace enherbé et de faire vivre ce jardin écolier en dehors des temps scolaires grâce au volontariat des habitants du quartier... En somme, de créer un espace de vie collectif et naturel. Et si à tout hasard vous avez chez vous des palettes, des rondins de bois, des plants, des graines ou autres matériaux naturels en trop, le TAM connaît quelques enfants qui seraient ravis de les réutiliser. ■

Contactez-les à :
ce.0190839@ac-limoges.fr



2

C'est le nombre de communes concernées cet été par la campagne de contrôle des installations d'assainissement non collectif : Saint-Hilaire-Peyroux en juin/juillet et Le Chastang en août. Toutes les personnes concernées doivent se manifester auprès du SPANC de Tulle agglomération : spanc@tulleagglomeration.fr 05 55 20 67 07.

nature

Ras-le-masque !

C'est énervant, décevant et depuis plus d'un an, le TAM est à cran ! À chacune de ses sorties, il ne peut que constater les dégâts... Si l'argent ne pousse pas dans la nature, les masques usagers eux si... Véritables fléaux, jusque dans les recoins les plus inattendus. C'est à se demander s'il n'y aurait pas un concours du geste le plus sale en jeu. Alors le TAM le répète, encore... le masque propre c'est sur (et pas sous) le nez, le masque sale c'est DANS la poubelle des déchets ménagers.

EN BREF



Donnez votre avis sur l'eau !

Le territoire métropolitain français est partagé entre sept bassins versants selon la zone géographique et le cours d'eau qui les irrigue. L'agglomération de Tulle est située sur le bassin "Adour Garonne". Une agence dédiée veille au bon état des eaux sur l'ensemble du bassin. Celle-ci a mis en place une grande consultation publique sur sa politique de l'eau des 6 prochaines années.

Cette consultation a pour but de recueillir l'avis de la population et enrichir les politiques menées quant aux objectifs poursuivis : garantir l'accès à une eau de qualité et en quantité suffisante, réduire les pollutions, préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques, et passer de 50 % des eaux en bon état à l'heure actuelle à 70 % d'ici à 2027. La consultation vise également à alerter sur les dangers : changements climatiques, augmentation de la population et perte de la biodiversité naturelle.

Rendez-vous sur www.eau-grandsudouest.fr afin de participer à l'amélioration de nos cours d'eau. Date limite : le 1^{er} septembre 2021.



CULTURE

Territoire en Concert !

Le Conservatoire déconfiné la musique dans l'agglomération : 6 dates, 6 communes et des dizaines d'élèves accompagnés de leurs professeurs. Une programmation éclectique qui fait du bien à entendre et qui a démarré le 30 mai.

LE PROGRAMME

Six concerts gratuits sont programmés cette année. Les élèves du Conservatoire ont débuté le 30 mai à Lagraulière avec les classes de contrebasses puis le 5 juin à Naves avec celles de pianos. 4 dates sont donc à venir :

- **Jeudi 10 juin** : Tulle, médiathèque intercommunale Éric Rohmer, 16h30 à 18h. Cuivres, percussions et musique de chambre & formation musicale Cham.
- **Vendredi 11 juin** : Chameyrat, église, 20h30. Les anches dans nos campagnes - accordéons, hautbois.
- **Samedi 12 juin** : Corrèze, salle polyvalente, 20h30. Jazz Club (Big Band et Medium Band).
- **Samedi 26 juin** : Chamboulive, église, 18h puis 20h30. Guitare classique. ■

Informations : www.agglo-tulle.fr
05 55 20 39 95 (Conservatoire de Musique et de Danse de Tulle)



Davy Dutreix

Directeur du Conservatoire

"Après de trop nombreux mois passés isolés, incertains, loin les uns des autres, Territoire En Concert arrive à point nommé pour peu à peu se voir, s'écouter et jouer pour les élèves du conservatoire. Partager leur passion, leur art, chacun à leur niveau mais avec toute leur énergie au plus près des communes de Tulle agglomération. Alors ouvrons les pianos, pinçons les guitares, faisons résonner les cuivres et percussions, chanter hautbois et accordéons, et vibrer les âmes pour cette édition 2021 !"



médiathèque

Graines et plants s'échangent à la MIER

Inauguré en 2016, l'espace grainothèque de la médiathèque intercommunale Éric Rohmer s'offre une nouvelle jeunesse et voit naître également un troc de plants dans le patio ! Jardiniers amateurs et amoureux de la nature peuvent ainsi échanger à volonté en toute simplicité.

L'INFO EN +

L'espace grainothèque de la médiathèque intercommunale a pu voir le jour grâce au partenariat avec deux associations du territoire : S.E.L. de Terre et les Jardiniers du Puy Mézier.

Contact : francois19b@gmail.com pour S.E.L. de Terre et auger.nicole@wanadoo.fr pour les Jardiniers du Puy Mézier.

Une grainothèque c'est quoi ? Le concept est né à La Rochelle en 2013 à l'initiative de l'association Graines de Troc. Il s'agit tout simplement d'un lieu, d'une boîte, pour échanger des graines de fleurs, de fruits et de légumes, librement et gratuitement. L'un des avantages est de pouvoir partager des semences adaptées au territoire ce qui n'est pas toujours le cas dans le commerce. Elles ne sont pas stériles et ne nécessitent pas l'emploi d'engrais et de pesticides. Pour Laurence Dubois, directrice adjointe à la médiathèque, il s'agit non seulement de "partager les savoir-faire, les outils et produits de la terre mais également de réapproprier la question de la semence et de la souveraineté alimentaire, avoir en quelque sorte une préservation citoyenne de la biodiversité cultivée, de la nature voire du patrimoine culturel".

Un espace dédié à la MIER. La grainothèque de la MIER est située dans le secteur adulte. Vous pouvez prendre librement un ou des sachets de semences. "C'est un endroit ouvert à tous : on y trouve une boîte contenant des graines mises gratuitement à disposition des jardiniers. Il s'agit d'un système d'échange : la condition même pour que la grainothèque puisse

s'auto-alimenter. Il ne faut pas hésiter à faire découvrir ou redécouvrir des variétés anciennes ou locales !" ajoute Laurence Dubois. Pour compléter la grainothèque, toute une sélection d'ouvrages sur le jardin est disponible pour lire et emprunter.

En pratique ? Lorsque vous prenez des sachets de semence, ne prenez que ce dont vous êtes sûr d'utiliser. Notez sur le cahier prévu à cet effet ce que vous avez pris et renseignez-vous sur le mode de culture de la variété. Pour ce qui est de vos dépôts, mettez vos graines dans un sachet en précisant l'espèce, la variété, l'année de récolte et la commune de production, et notez ce que vous avez déposé dans le cahier.

La grande nouveauté est un troc de plants installé dans le patio ! Le principe est le même, vous pouvez déposer aussi bien des plantes d'intérieur que d'extérieur, des plantes potagères que des plantes d'ornement. Plus il y aura de diversité, plus les échanges seront intéressants ! Des étiquettes sont disponibles dans la grainothèque pour les identifier. Vous pouvez retrouver sur place des conseils pratiques pour la production de graines, qui seront fort utiles pour les néophytes en jardinage... ■

La parole à...

GROUPE MAJORITÉ COMMUNAUTAIRE DE TULLE AGGLO

« Le tiers lieu agricole », un espace pour nourrir l'agglomération ou comment promouvoir, développer et réfléchir l'agriculture.

Ce ne sera pas un roman à feuilletons, ni une pièce en 3 actes, seulement une nécessaire réponse au billet de l'opposition et une indispensable correction quant aux inexactitudes proférées dans cet espace dans le dernier TAM. Ici pas d'emphase, foin de termes pompeux, nous resterons terre à terre les deux pieds dans la glaise et nous en tiendrons aux faits. Pour commencer, revenons à la genèse de cette histoire. Des le début du dernier mandat, l'agglomération a souhaité travailler sur le sujet agricole qui entre dans sa compétence développement économique, ceci par le biais de l'atteinte de l'auto-

nomie alimentaire territoriale. Ainsi faut-il être capable de fournir des produits finis et variés, gagner de la valeur ajoutée (création d'un atelier de transformation, fourniture en local de la restauration collective...) pour installer de nouveaux agriculteurs. Deux freins à cela : le foncier et la méconnaissance qui bloquent de nombreux projets.

Dans ce sens et en lien avec la mairie de Saint-Clément, une ferme tombée en déshérence (le bes) pouvait être le support d'un projet de pépinière d'exploitations agricoles : test, installation, vitrine de l'agriculture en direction des professionnels, des habitants et autres écoles, insertion... en bref un tiers lieu. Le travail a débuté en 2018 avec l'aide de la chambre d'agriculture (membre du groupe projet), en lien avec la SAFER et différents partenaires (formation, foncier...) voulant construire un espace de réflexion,

de formation, d'information et... d'installation. Ce bel élan collectif a été reconnu par la Région qui accompagne, comme le Conseil départemental, cette idée. L'achat de ce terrain a été validé en conseil communautaire après un débat plutôt riche et un vote de 62 pour et 1 abstention, ce qui suppose que l'opposition était ou partie trop tôt, ou soutenait la majorité. Nous avons présenté notre candidature au comité SAFER, au même titre qu'un jeune agriculteur désirant s'installer. Celui-ci a été rencontré, il lui a été proposé un arrangement, il l'a refusé et a été retenu et notre offre écartée. Bien qu'amputé et d'une moindre ambition le projet de tiers lieu va voir le jour à l'Estrade de Naves, c'est un fait, un acte d'engagement fort de notre agglomération qui va dans le sens de l'histoire, n'en déplaise à ceux qui préfèrent le monde d'avant, nous travaillons à celui d'après ! ■

GROUPE OPPOSITION

A la faveur de la période estivale, vous vous interrogez sur la politique touristique de Tulle agglomération pour construire le rayonnement et l'attractivité de notre territoire.

Votre questionnement est légitime car cette compétence est désespérément en friches. Alors que la loi Notre conduit à l'affaiblissement des communes, Tulle agglomération aurait dû travailler à la promotion d'une nouvelle identité territoriale, le bassin de vie ne pouvant suffire à construire un sentiment de communauté.

Sourde oreille. Le projet de musée gallo-romain sur le site de Tintignac offrait un projet fédérateur pour élaborer une synergie communautaire. Malheureusement ce dossier porté avec foi par l'ancien Maire de Naves Maurice Bar aura avorté du fait des faiblesses du député en Marche dont l'opportunisme politique revendiqué aura montré l'étendue de ses vacuités. Après avoir trahi le monde agricole corrézien

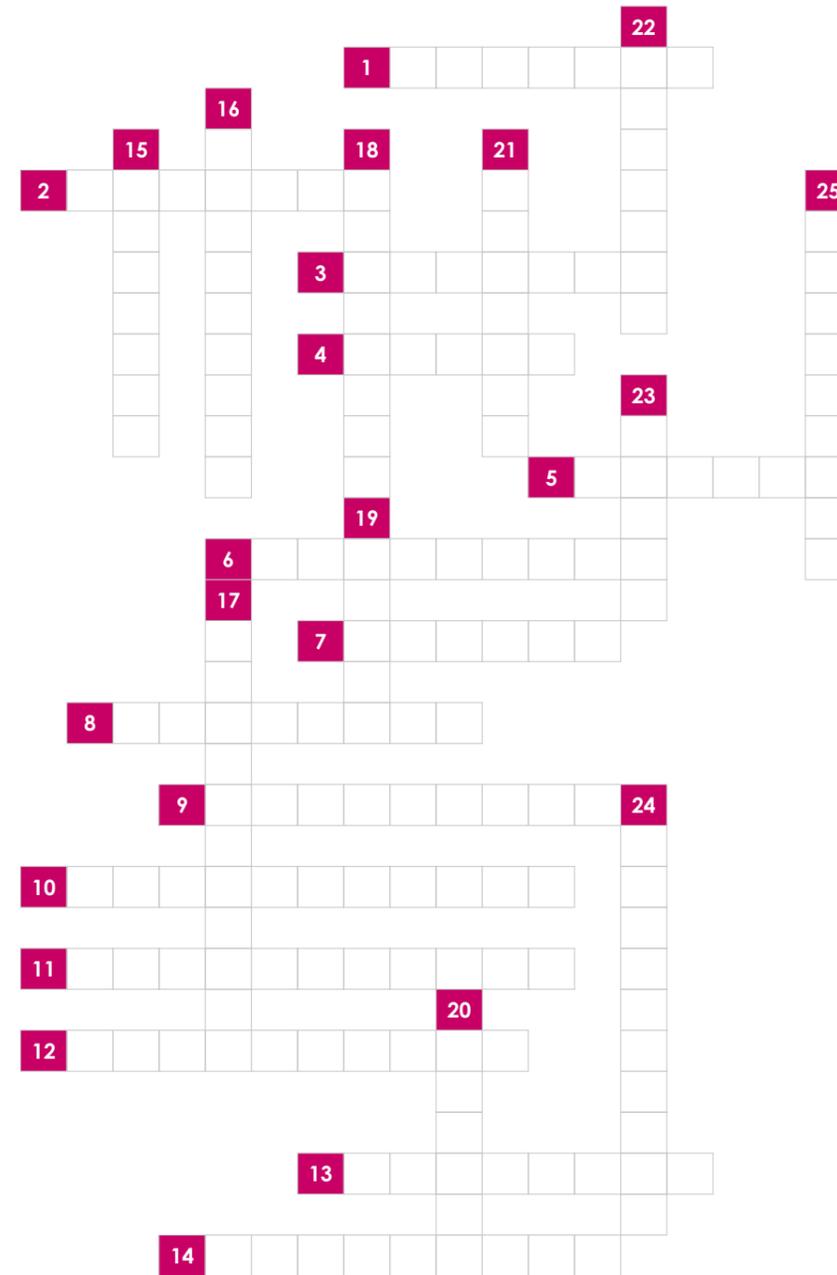
en signant les accords du Ceta, il aura été le fossoyeur de ce projet structurant pour l'agglomération qui pouvait l'inscrire dans la continuité touristique et historique des Trois vallées de la Dordogne et du Périgord. Ce fiasco a fait les affaires de Tulle agglomération qui a peu de passion pour les carnyx.

Le lapin et la carpe. Un autre dossier est emblématique de l'atonie de cette agglomération pour sa politique touristique à travers le devenir de l'étang de Ruffaud. Au printemps 2017, le site a été vendu par le conseil départemental à la société Iktus. Tulle agglomération a lambiné sans chercher vraiment à construire un projet de reprise alors que ce plan d'eau était au centre de la vie estivale du Pays de Tulle. Aujourd'hui les propriétaires sont l'objet d'attaques violentes sur les réseaux sociaux. Il est du devoir du Président Breuille de se porter auprès de ses acteurs économiques pour éteindre les passions et les polémiques. Si la collectivité n'a pas suffisamment d'ambition, elle doit être aux côtés de ceux qui bâtissent la polarité de notre territoire.

Conflits d'intérêt. Tulle agglomération montre aussi sa désaffection dans la protection de son patrimoine naturel. La condamnation de la société Eyrein Industrie le 25 janvier dernier pour la pollution de la Montane en 2015 s'est élevée à 50 000 euros du fait de l'importance de la mortalité piscicole survenue durant cette contamination chimique. La décision de justice s'appuie pour la première fois sur le principe de désastre écologique et en fait un facteur aggravant. Là encore, il n'est pas acceptable que Tulle agglomération ne se soit pas portée partie civile avec les autres plaignants pour signifier sa volonté de défendre l'image qualitative de son territoire. En cela, il serait immoral de ne pas accompagner les plaintes pour les événements catastrophiques du 16 août 2018 où la Montane a été à nouveau totalement vitrifiée par cette même entreprise. La disparition complète d'un écosystème naturel avait ému une fois de plus... Histoire, culture, économie, nature sont les vecteurs de notre identité à venir. ■

détente

LES JEUX DE L'ÉTÉ



MOTS CROISÉS

DÉFINITIONS

1. Étang de la commune de Gumont
2. Musée aux belles arcades jouxtant la cathédrale de Tulle
3. Zoologiste et anatomiste tulliste du XIX^e siècle dont un lycée a prit le nom
4. Réputée pour ses cascades
5. Marais de Lagraulière
6. Site archéologique gallo-romain à Naves
7. Les ruines d'un château dominant ma commune
8. Son festival musical estival fait sa réputation
9. Lac très prisé de Seilhac
10. L'armement était sa spécialité dans le quartier de Souilhac à Tulle
11. On y trouve l'écomusée "La forge de Charles"
12. Massif naturel surplombant Le Lonzac et Saint-Augustin
13. Le château de Sédières y est bâti
14. Le nom de sa sainte évoque la chance
15. Fameux étang de Saint-Germain-les-Vergnes
16. Spécialité à base de pommes de terre, sel, poivre, ail, et persil
17. Village au nord de l'agglomération tirant son nom du peuple antique des Camboluthéri
18. L'ancienne gare du Tacot s'y trouve encore
19. Célèbres Nuits tullistes
20. On peut s'y ressourcer à l'étang de Charrières
21. Cité médiévale au cœur du département éponyme
22. Il arrose Champagnac-la-Prune, Gumont, et La Roche-Canillac
23. Quartier historique de Tulle
24. Ruelles moyenâgeuses de La Roche-Canillac
25. Pommes de terre, échalote, porc, et crème en font une spécialité

Réponses :
1. Laborde - 2. Clotte - 3. Fenter - 4. Gimel - 5. Brezou
6. Tintignac - 7. Cornil - 8. Charrière - 9. Bournazel
10. Manufacture - 11. Orliac-de-Bar - 12. Monédières
13. Clergoux - 14. Fortunade - 15. Lachamp
16. Millassou - 17. Chamboulive - 18. Espagnac
19. Nacre - 20. Eyrein - 21. Corzé - 22. Dousthe
23. Trech - 24. Courmou - 25. Farçidure



TaM'ême pas cherché !

Le principe du jeu est simple. Il s'agit de retrouver 12 petits personnages au fil des pages de votre magazine, puis d'additionner le numéro de la page correspondante. Cela vous donnera un nombre, correspondant au nombre d'agents de Tulle agglomération !



Réponse : 224

J'ai participé.

Tu as participé.

Il a participé.

Nous avons participé.

Vous avez participé.

Elles ont participé.

Merci.

**Le projet de territoire
s'écrit ensemble.**

**RDV sur www.agglo-tulle.fr
pour suivre son avancée.**

Tulle'
agglo
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION